

Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

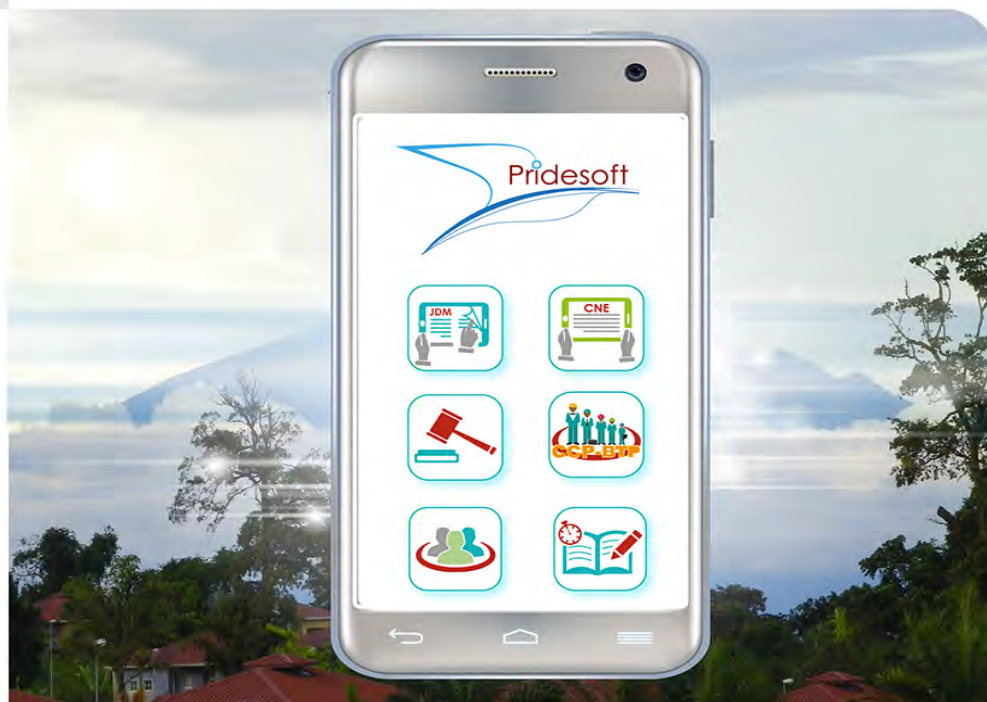
Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur  Google play

TRANSPORT

01

EDUCATION

02

SOCIAL

01

INFRASTRUCTURE

09

SANTE PUBLIQUE

01

ENERGIE

07

RURAL

03

ADMINISTRATION

01

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1733

29 Janvier 2019

29 January 2019

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	001/AONO/C-AKOEMAN/CDPM-NS/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C-AKOEMAN/CDPM-NS/2019 DU 25/01/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET MATERNEL DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE –FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019, MINEDUB ET MINDDEVEL.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	21-02-2019

2

Reference	002/AONO/C-AKOEMAN/CDPM-NS/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C-AKOEMAN/CDPM-NS/2019 DU 25/01/2019 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE D'AKOEMAN PAR VINGT (20) LAMPADAIRES SOLAIRES, DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O -RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019, MINDDEVEL.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	21-02-2019

3

Reference	003/AONO/C-AKOEMAN/CDPM-NS/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-AKOEMAN/CDPM-NS/2019 DU 25/01/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (07) FORAGES EQUIPES DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O,RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019, MINDDEVEL.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	21-02-2019

4

Reference	001/DC/C-DEMBO/CDPM-BE/2018 Lire
Titre/objet	001/DC/C-DEMBO/CDPM-BE/2018 CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDUCTION EN EAU POTABLE (FORAGE PRODUCTIF, RÉSERVOIR ET PLAQUE SOLAIRE) AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DEDEMBO DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ,RÉGION DU NORD.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	14-02-2019

5

Reference	001/AOIPM/AER/PER II/ CSPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL DESTINÉ AUX ENTREPRISES DES PAYS MEMBRES DE LA BID N°001/AOIPM/AER/PER II/ CSPM/2019 DU 13 JANVIER[B1] 2019 LANCÉ PAR L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR LA SÉLECTION DES ENTREPRISES CHARGÉES DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE PHASE II(RELANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE DES LOTS 2 ET 4 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL LIMITÉ AUX PAYS MEMBRES N°001/AOIPM/AER/PER II/CSPM/2017 DU 09 JUILLET 2017) LE 13 JANVIER EST UN DIMANCHE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	14-03-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	002/AONO/C-KPTMO/MO/CDPM-AI/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/C-KPTMO/MO/CDPM-AI/2019 DU 29/01/2019. POUR LES TRAVAUX D'ETENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	21-02-2019

7

Reference	08/AONO/HGY/CIPM/18 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/HGY/CIPM/18 DU 08 JANVIER 2019 POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES A L'UNITE D'HEMODIALYSE DE L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDÉ. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ- EXERCICE 2019 -
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	19-02-2019

8

Reference	N°.001421./AONR/MJ/CIPM/2019 DU 23 JANVIER 2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°.001421./AONR/MJ/CIPM/2019 DU 23 JANVIER 2019 POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE D'AKONOLINGA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ; IMPUTATION N° : 53 08 108 04 531145 2030
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	27-02-2019

9

Reference	N°001420/AONR/MJ/CIPM/2019 DU 23 JANVIER 2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001420/AONR/MJ/CIPM/2019 DU 23 JANVIER 2019 POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE DE MENJ. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ; IMPUTATION N° : 53 08 108 04 531915 2030
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	27-02-2019

10

Reference	003/AONO/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CDPM/19 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CDPM/19 DU 29 JANVIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE LIPOMBE SILOM DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	19-02-2019

11

Reference	004/AONO/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CDPM/19 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CDPM/19 DU 31 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE BOGSO LIMOUG LIHOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	21-02-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	001/AONO/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CDPM/19 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CDPM/19 DU 29 JANVIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ESEKA GROUPE II ET LA REHABILITATION DEL'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE L'AVIATION, ARRONDISSEMENT D'ESEKA DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019 LE MAIRE DE LA COMMUNE D' ESEKA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	19-02-2019

13

Reference	005/AONO/R-CE/D-NK/C.ESEKA/CDPM/19 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/R-CE/D-NK/C.ESEKA/CDPM/19 DU 31 JANVIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA TOITURE DU STADE MUNICIPAL D'ESEKA, ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESEKA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	21-02-2019

14

Reference	002/AONO/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CDPM/19 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002 /AONO/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CDPM/19 DU 29 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'ESEKA, DANS LE DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESEKA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES ÉQUIPÉS À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'ESEKA.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	19-02-2019

15

Reference	N°001422../AONR/MJ/CIPM/2019 du 23 JANVIER 2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001422../AONR/MJ/CIPM/2019 DU 23 JANVIER 2019 POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE DE FOUMBAN FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ; IMPUTATION N° : 53 08 108 04 531740 2030
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	04-03-2019

16

Reference	N°001423/AONR/MJ/CIPM/2019 DU 23 JANVIER 2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001423/AONR/MJ/CIPM/2019 DU 23 JANVIER 2019 POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE DE NDOM FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ; IMPUTATION N° : 53 08 108 04 531415 2030
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	04-03-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference	001/DDC/C-A-GRA II/CDPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°001/DDC/C-A-GRAII/CDPM/2019 DU RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE RN 1 (ENTRÉE PRINCIPALE NASSARAO) ROND-POINT CHEFFERIE NASSARAO (650 M) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	14-02-2019

18

Reference	n/a Lire
Titre/objet	CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST FOR THE SCREENING OF SERVICES PROVIDERS OF AUDITING OF ANNUAL ACCOUNTS FOR THE MANAGEMENT OF THE LEGAL CONTROL OF THE NATIONAL PORT AUTHORITY
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	15-09-2016

19

Reference	003/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2019 DU 24 JANVIER 2019 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/EDC/CIPM/2018 DU 05 DÉCEMBRE 2018 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DES SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

20

Reference	COMMUNIQUE N°773/D/PAD DU 23/01/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°773/D/PAD DU 23/01/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

21

Reference	002/2019/EDC/DG/DEP/SPM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE DE MARCHÉ N°026/LM/EDC/CIPM/PHLP/2018 DU 11 OCTOBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR L'ARCHIVAGE NUMÉRIQUE DES DONNÉES DU PROJET LOM PANGAR
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

22

Reference	COMMUNIQUE N°773/D/PAD DU 23/01/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°773/D/PAD DU 23/01/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference	221-19/DG/PAD DU 02/01/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N°221-19/DG/PAD DU 02/01/2019 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ AS CONSULTING, BP. 34 881 YAOUNDÉ, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 4).-
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

24

Reference	219-19/DG/PAD DU 02/01/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N°219-19/DG/PAD DU 02/01/2019 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ BUSINESS DISTRIBUTION AND SERVICES, BP. 3283 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 2).-
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

25

Reference	222-19/DG/PAD DU 02/01/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N°222-19/DG/PAD DU 02/01/2019 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ CLEAN INDUSTRY CAMEROON, BP. 34 881 YAOUNDÉ, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 5).-
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

26

Reference	218-19/DG/PAD DU 02/01/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N°218-19/DG/PAD DU 02/01/2019 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ ALKAN ENVIRONNEMENT SARL, BP. 15270 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 1).-
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

27

Reference	220-19/DG/PAD DU 02/01/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N°220-19/DG/PAD DU 02/01/2019 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ ALKAN ENVIRONNEMENT SARL, BP. 15270 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 3).-
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

28

Reference	012 /D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N°012 /D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2019 DU 24 JANVIER 2019 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/EDC/CIPM/2018 DU 05 DÉCEMBRE 2018 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DES SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAJE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference	011/D/EDC/DG/DEP/SPM Lire
Titre/objet	DECISION N°011/D/EDC/DG/DEP/SPM DU 23 JAN 2019PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE DE MARCHÉ N°026/LM/EDC/CIPM/PHLP/2018 DU 11 OCTOBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL POUR L'ARCHIVAGE NUMÉRIQUE DES DONNÉES DU PROJET LOM PANGAR
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

30

Reference	ADDITIF N° 001/A/CK/SG/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 001/A/CK/SG/2019 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 001/AONO/CK/SG/CDPMPN-AI/2019 DU 25 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 FORAGES EQUIPE DE POMPES A MOTRICITES HUMAINES DANS LES LOCALITÉS DE NJINDOUN ECOLE PUBLIQUE, NGBETSOUEN 2, NJITAPON NGHOMMALOUOM, NJISSEIN KOUTOUGOUON, NJITAPON NDOUOM DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO DEPARTEMENT DU NOUN.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

COMMUNE D'AKOEMAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/C-AKOEMAN/CDPM-NS/2019 DU 25/01/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS
PRIMAIRE ET MATERNEL DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O –
REGION DU CENTRE –FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019,
MINEDUB ET MINDDEVEL.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'AKOEMAN, Maître d'Ouvrage (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction de blocs de deux (02) salles de classe dans certains établissements d'enseignement primaire et maternel de la Commune d'AKOEMAN, dans le Département du Nyong et So'o, répartis ainsi qu'il suit :

N° Lot	Localité	Commune	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
1	ECOLE PUBLIQUE DE TOM	AKOEMAN	16 500 000	
2	ECOLE MATERNELLE DE SEP II		16 500 000	

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries et élévation ;
- La charpente - la couverture et le plafond ;
- Les menuiseries bois et métalliques ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées en territoire camerounais et spécialisées dans le domaine du bâtiment et travaux publics.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2019, MINEDUB et MINDDEVEL.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la commune d'Akoeman, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Trente-cinq mille (35 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune d'AKOEMAN.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o, au plus tard le **21/02/2019 à 14 h 00 min** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C-AKOEMAN/CDPM-NS/2019 DU 25/01/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET MATERNEL DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O - REGION DU CENTRE

Lot N° ... : (Préciser le ou les lots sollicités)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

7. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution pour un (01) lot est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

8. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot, soit **TROIS CENT TRENTE MILLE (330 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot, soit **TROIS CENT TRENTE MILLE (330 000) francs CFA par lot**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et so'o le **21/02/2019 à 15 h 00 min** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11. Critères d'évaluation

1. A. Critères éliminatoires :

2. a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative au-delà de 48 h ;
- 2) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 3) Caution de soumission non conforme ou absente ;
- 4) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif à l'exception de la Caution de soumission après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **70%** de critères de qualification.

1. c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans l'offre ;

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 2) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 3) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

12. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **70 %** ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

NOMBRE MAXIMUM DE LOT

Dans le cadre du présent Appel d'offres, **un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot.**

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la mairie d'Akoeman, au numéro de téléphone : 663 021 997/662 507 167.

DENONCIATION Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37 07 48**.

YAOUNDE le 25 Janvier 2019

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE D'AKOEMAN

**AVIS D'APPEL OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°002/AONO/C-AKOEMAN/CDPM-NS/2019 DU 25/01/2019 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE
PUBLIC DE LA VILLE D'AKOEMAN PAR VINGT (20) LAMPADAIRES SOLAIRES, DANS LA COMMUNE
D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O -RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019, MINDEVEL.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune d'Akoeman, Maître d'Ouvrage (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux d'éclairage public de la ville d'Akoeman par vingt (20) lampadaires solaires, dans le Département du Nyong et So'o, pour un montant prévisionnel de **vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA**.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Les travaux préliminaires ;
- Les travaux de fondation-maçonnerie ;
- L'installation des lampadaires solaires.

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées en territoire camerounais et spécialisées dans les travaux similaires (travaux énergétiques) et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2019, MINDEVEL.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la commune d'Akoeman, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Trente-cinq mille (35 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune d'AKOEMAN.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o, au plus tard le **21/02/2019 à 14 h 00 min** précises et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/C-AKOEMAN/CDPM-NS/2019 DU 25/01/2019 LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE
D'AKOEMAN PAR VINGT (20) LAMPADAIRES SOLAIRES, DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

7. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

8. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot, soit **CINQ CENT MILLE (500 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot, soit **CINQ CENT MILLE (500 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o le **21/02/2019 à 15 h 00 min précises**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative au-delà de 48 heures ;
- 2) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 3) Caution de soumission non conforme ou absente ;
- 4) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif à l'exception de la Caution de soumission après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **70%** de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans l'offre ;

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 2) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 3) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

12. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à **70 %** ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie d'Akoeman, aux numéros de téléphones : 663 021 997/662 507 167.

YAOUNDE le 25 Janvier 2019

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE D'AKOEMAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/C-AKOEMAN/CDPM-NS/2019 DU 25/01/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
SEPT (07) FORAGES EQUIPES DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE
LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT :
BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019, MINDDEVEL.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akoeman, Maître d'Ouvrage (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction de **sept (07) forages équipés de pompe à motricité humaine** dans certaines localités de la commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o ; Les travaux sont regroupés en sept (07) lots selon l'allotissement ci-après :

Lots	Localité	Nbre de Forages	Département	Arrondissement	Montant prévisionnel en Francs CFA
1	SEP II	1	NYONG ET SO'O	AKOEMAN	8 000 000
2	MANEGOMBO (au CETIC)	1			8 000 000
3	Chefferie de NDONKO	1			8 000 000
4	SEP I (MANEDJONG)	1			8 000 000
5	NKOLMEYOS (EBONGZE)	1			8 000 000
6	Chefferie de NGOUMBOU	1			8 000 000
7	chefferie de NGON	1			8 000 000
TOTAL		07			56 000 000

2. Consistance des prestations

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

- Les études géophysiques et d'implantation des forages ;
- L'implantation des forages ;
- L'installation du chantier, y compris l'amenée et repli de tout le matériel nécessaire pour la foration ;
- Les travaux de foration et d'équipements de PMH ;
- Le développement, le pompage et les essais de débits ;
- Les travaux de superstructure : dalle légèrement inclinée en béton armé, rigoles périphériques autour du socle de la dalle,
- La murette de clôture en agglos de 15 x 20 x 40 crépis et portillon

3. Allotissement

Dans le cadre du présent Appel d'offres, **un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot.**

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées en territoire camerounais et spécialisées dans le dom

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du MINNDEVEL.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie d'Akoeman dès publication du présent avis, sur présentation versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale d' AKOEI. Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :
L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).
Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'A différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués** sous pli fermé à la Délégation Départementale des marchés publics du Nyong et so'o, au plus tard le **21/02/2019 à 14 h 00 m** mention suivante :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/C-AKOEMAN/CDPM-NS/2019 DU 25/01/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (07)
POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES
DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O,
RÉGION DU CENTRE.**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois calend** des pluies, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% lot, soit **CENT SOIXANTE MILLE (160 000) francs CFA par lot**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par Finances.

La caution devra rester valable **trente (30) jours** après la date d'expiration de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) m

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions des présents avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des marchés publics du Nyong et so'o, le **21/02/2019** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs repré ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

? **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

? **2e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

? **3e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et admissibles.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

11.1- Critères éliminatoires

11.1.1 : Pièces administratives

- a) absence de caution de soumission ou caution non conforme ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Pièces non conformes ou absente au-delà de 48 heures réglementaires.

11.1.2 : Offre technique

- a) Non possession en propre ou en location d'un appareil de sondage (résistivimètre) ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non possession en propre ou en location d'un atelier de forage d'une capacité d'au moins 120m ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme Cocontractant principal, d'un chantier de construction d'au moins 100m ;
- e) Non satisfaction, d'au moins **90% des critères essentiels**.

11.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Offre financière non conforme ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

11.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **18 critères** essentiels ci-dessous :

? Présentation sur **01 critère** ;

? Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **04 critères** ;

? Le matériel de chantier à mobiliser sur **08 critères** ;

? La méthodologie d'exécution sur **01 critère** ;

? Références générales et spécifiques de l'entreprise sur **04 critères**.

12. Attribution

Le Maire d'Akoeman, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **soixante (60) jours**, à compter de la date limite des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du MINMAP au 663 021 997/662 507 167.

DENONCIATION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37**

COMMUNE DE DEMBO

001/DC/C-DEMBO/CDPM-BE/2018 CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDUCTION EN EAU POTABLE (FORAGE PRODUCTIF, RÉSERVOIR ET PLAQUE SOLAIRE) AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE DEMBO DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Construction d'une mini-Adduction en Eau Potable (Forage productif, réservoir et plaque solaire) au Centre de Santé Intégré de Dembo dans la Commune de Dembo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de L' HYDRA. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

I,
Les entreprises concernées ne doivent pas avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières (03) années d'une part et n'être pas inscrites sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP d'autre part.

6. Financement

Allocation Commune Dembo/PNDP III (FED)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition, par le Maire de la Commune de Dembo, Maître d'Ouvrage. Le dossier de demande de cotations peut être **retiré gratuitement** au Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo à partir du **23/01/2019** pendant lesjours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo à partir du **23/01/2019** pendant lesjours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures 30.**

9. Remises des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres: **le 14 fevvrier à 10 heures** précises au Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo

10. Delai de Livraison

Cent-vingt (120) jours

11. Recevabilité des Offres

NA

12. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance de la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Bénoué, en présence des le représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresses précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 14 février 2019 à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle de la Commission Départementale de la Passation des Marchés de la Bénoué

13. Critères d'évaluation

NA

14. Attribution

NA

15. Durée Validité des Offres

NA

16. Renseignements Complémentaires

NA

GAROUA le 28 Janvier 2019

Le MAIRE

HAYATOU

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL DESTINÉ AUX ENTREPRISES DES PAYS MEMBRES DE LA
 BID N°001/AOIPM/AER/PER II/ CSPM/2019 DU 13 JANVIER[B1] 2019 LANCÉ PAR L'AGENCE
 D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR LA SÉLECTION DES ENTREPRISES CHARGÉES DE
 L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE PHASE II(RELANCE EN PROCÉDURE
 D'URGENCE DES LOTS 2 ET 4 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL LIMITÉ AUX PAYS MEMBRES
 N°001/AOIPM/AER/PER II/CSPM/2017 DU 09 JUILLET 2017) LE 13 JANVIER EST UN DIMANCHE**

FINANCEMENT
 BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres suit l'avis général de passation des marchés du projet paru respectivement dans les numéros 778 du Journal des Marchés de l'ARMP en son édition du mardi 24 mars 2015 et 2853 de l'hebdomadaire Jeune Afrique du 13 au 19 septembre 2015. Il s'inscrit dans le cadre de la relance des lots 2 et 4 de l'Appel d'Offres N°001/AOIPM/AER/PER II/CSPM/2017 du 09 juillet 2017 publié dans l'hebdomadaire Jeune Afrique du 09 juillet 2017.

2. Consistance des prestations

Construction des lignes de distribution moyenne et basse tension et raccordement des BENEFICIAIRES

3. Participation et origine

La soumission sera faite selon les procédures internationales d'appel d'offres concurrentiel destiné aux pays membres tel que spécifié dans les Directives de la Banque Islamique de Développement (BID) pour l'acquisition des biens et travaux sous financement de la Banque Islamique de Développement (édition actuelle), et est ouvert à tous les soumissionnaires éligibles tels que définis dans les lignes directrices.

4. Financement

FINANCEMENT N° **CM 0075** et **CM 0076**

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût de Projet d'Electrification Rurale Phase II, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour effectuer des paiements au titre du marché pour la construction des lignes de distribution moyenne et basse tension et le raccordement des ménages. L'Agence d'Exécution invite maintenant les offres scellées de soumissionnaires éligibles pour l'exécution des travaux d'électrification rurale Phase II subdivisés en deux (02) lots ainsi qu'il suit :

Désignation	Catégorie	Lignes MT en km	Lignes BT en km	Transfos H61	Branchements
Lot 2 : Localités des Régions du Centre et du Sud	Travaux prioritaires	140,15	85,41	43	1 241
	Travaux supplémentaires	22	0	0	0

Lot 4 : Localités de la Région de l'Ouest	Travaux prioritaires	31	21,77	9	2 093
	Travaux supplémentaires	14,1	50,83	16	-

5. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les documents d'appel d'offres au niveau de l'Agence d'Electrification Rurale à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, à savoir 08 h 00 à 16 h 00

6. Acquisition du Dossier

Un ensemble complet de documents d'appel d'offres en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur la présentation de l'original de la quittance de versement au Compte d'Affectation Spécial ARMP N°335988 ouvert auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) d'une somme non remboursable de Cent Mille (100 000) Francs CFA.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être également acheminé par voie électronique.

7. Remises des offres

Toutes les offres rédigées en français ou en anglais en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies [\[B1\]](#) marquées comme tels doivent être accompagnées d'une garantie de soumission qui restera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres en monnaie locale ou dans une monnaie librement convertible, et être livrés à l'adresse ci-dessous au plus tard le **14 mars 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres International destiné aux entreprises

des Pays Membres de la BID N°001/AOIPM/AER/PER II/CSPM/2019 du 13 janvier [\[B2\]](#) 2019 lancé par l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour la sélection des entreprises chargées de l'exécution des travaux d'électrification rurale Phase II.

(Relance en Procédure d'Urgence des lots 2 et 4 de l'Appel d'Offres International Limité aux Pays Membres N°001/AOIPM/AER/PER II/CSPM/2017 DU 09 JUILLET 2017)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » Le nombre de copies est il suffisant ? car à l'ouverture des offres une copie doit être transmise à l'ARMP. Lors de l'analyse des offres, chaque membre de la sous-commission aurait besoin d'une copie En cas de contentieux l'autorité des Marchés aurait besoins d'une copie. A cet effet, un nombre suffisant d'Offres doit être fourni par les soumissionnaires. Raison pour laquelle j'ai plutôt considéré sept (07) copies dans la traduction

Le 13 janvier est un dimanche

8. Delai de Livraison

La période de la construction est de :

N° Lot	Etude d'exécution	Travaux
2	02 mois	13 mois
4	01 mois	09 mois

9. Cautionnement Provisoire

Le montant de la caution par lot est indiqué ci-après :

N°Lot	Montant en F CFA
2	55,000,000
4	20,000,000

10. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes immédiatement après, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'Electrification Rurale Phase II en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessous. Les offres tardives seront rejetées et retournées non décachetées.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Agence d'Electrification Rurale du Cameroun

B.P : 30 704 Yaoundé

**Unité de Gestion du Projet d'Electrification Rurale Phase II,
sise à Etoudi, Carrefour du Palais**

Tél. : (00 237) 242 75 01 66

Email : aerprojetbid@gmail.com avec copie à : aissatou.oumoul@yahoo.

YAOUNDE le 29 Janvier 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOUSSA OUSMANOU

COMMUNE DE KOUOPTAMO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/C-KPTMO/MO/CDPM-AI/2019 DU 29/01/2019. POUR LES TRAVAUX D'ETENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de KOUOPTAMO, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de KOUOPTAMO, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux d'électrification des quartiers Sanka Njintou, Njissein, Koukouon et Fulemou dans la Commune de KOUOPTAMO, Département du Noun, Région de l'ouest.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables sont de :

- Njissein Njingoumbe : 42 458 000 (Quarante-deux millions quatre cent cinquante-huit millions) F CFA ;
- Sanka Njintou : 27 537 000 (Vingt-sept millions cinq cent trente-sept mille francs) FCFA ;
- Koukouon : 22 185 000 (Vingt-deux millions cent quatre-vingt-cinq mille francs) FCFA ;
- Fulemou : 7 820 000 (Sept millions huit cent vingt mille francs) FCFA.

4. Allotissement

les travaux sont subdivisés en trois lots ci-après définis :

Lot N°	Localité
1	NJISSEIN
2	SANKA NJINTOU
3	KOUKOUON ET FULEMOU

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public, EXERCICE 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de KOUOPTAMO (Secrétariat Général)

8. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Mairie de KOUOPTAMO sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de KOUOPTAMO d'une somme non remboursable de :

Lot N°	Localité	Montant d'achat du DAO
01	NJISSEIN	85 000 (quatre-vingt-cinq mille) FCFA
02	SANKA NJINTOU	55 000 (cinquante-cinq mille) FCFA
03	KOUKOUON ET FULEMOU	60 000 (soixante mille) FCFA

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Mairie de KOUOPTAMO (Secrétariat Général) au plus tard le **21/02/2019, à 10 heures** locale et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 002/AONO/CK/SG/CDPMN-AI/2019 DU 29/01/2019. POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST. LOT N°
Financement : Budget d'Investissement Public - EXERCICE 2019

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de 03 mois pour chaque lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances, dont les montants sont de :

Lot N°	Localité	Montant Caution en FCFA
1	NJISSEIN	850 000
2	SANKA NJINTOU	550 000
3	KOUKOUON ET FULEMOU	600 000

Et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **21/02/2019 à 11 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés de KOUOPTAMO.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape ; Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne disposant d'un mandat (même en cas de groupement).

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous détail d'un prix quantifié ;
- Absence d'une pièce administrative au terme de la séance de dépouillement et non transmise dans les 48 heures à la Commission;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire.

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (02 critères);
 - l'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
 - le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
 - les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
 - la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères);
- l'offre financière du cocontractant (02 critères).

NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de KOUOPTAMO ou à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Noun.

KOUOPTAMO le 29 Janvier 2019

Le MAIRE

NJOYA OUSMANOU

HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/HGY/CIPM/18 DU 08 JANVIER 2019 POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES A L'UNITE D'HEMODIALYSE DE L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDÉ FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ- EXERCICE 2019 -

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
N° 61 03 70.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Yaoundé lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture de consommables à l'Unité d'Hémodialyse de l'Hôpital Général de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les prestations relatives au présent appel d'offres consistent en :

-la fourniture de kits de dialyse

la fourniture de pièces d'usure destinées au plateau technique d'hémodialyse.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées au montant prévisionnel de 800 000 000 (huit cent millions) francs CFA

4. Allotissement

Les fournitures sont réparties en quatre (04) lots de la manière suivante :

Lot 1	3 500 kits de dialyse
Lot 2	3 500 kits de dialyse
Lot 3	3 500 kits de dialyse
Lot 4	3 500 kits de dialyse et 01 kit de pièces d'usure destinées au plateau technique d'hémodialyse

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées au montant prévisionnel de 800 000 000 (huit cent millions) francs CFA par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Yaoundé de l'exercice 2019 sur la ligne budgétaire n° 61 03 70.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Division Administrative et Financière de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél : 22 20 39 53, fax : 22 21 20 15, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Secrétariat de la Division Administrative et Financière de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél : 22 20 39 53, fax : 22 21 20 15, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 250 000 (deux cent cinquante mille) francs CFA au Compte Spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert auprès des agences BICEC.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétaire de la Directeur des Affaires Administratives, Financières et Technique de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél : 22 20 39 53, fax : 22 21 20 15, dès publication du présent avis au plus tard le 19 février 2019 à 14 heures précises sous pli fermé. Au-delà de cette heure aucune offre ne sera acceptée.

Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée ni retirée et devra porter la mention:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08 / AONO/ HGY/ CIPM/18 du 08 JANVIER 2019 POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES A L'UNITE D'HEMODIALYSE DE L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison pour chacun des lots est de 120 (cent vingt) jours à compter de la date notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances, valable pendant 120 (cent vingt) jours à compter de la date limite de dépôt des offres et d'un montant par lot de :

Lot 1 : 3 500 000 (trois millions cinq cent mille) francs CFA

Lot 2 : 3 500 000 (trois millions cinq cent mille) francs CFA

Lot 3 : 3 500 000 (trois millions cinq cent mille) francs CFA

Lot 4 4 000 000 (quatre millions) francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, Notamment l'a une compagnie d'assurance de premier rang agréée par le Ministère en Charge des Finances ou le non-respect des modèles d

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le 19 février 2019 à 15 heures par la Commission Générale de l'Hôpital Général de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai de rattrapage de 48 heures;
2. Documents falsifiés ou fausses déclarations;
3. Absence de caution de soumission
4. Absence d'un engagement à respecter le délai minimal de douze (12) mois de péremption à partir de la date de livraison
5. Absence de prospectus en français ou en anglais démontrant que l'ensemble du kit de révision et les articles suivants du kit

- Hemoflow F4 ou F5 ou F6 ou F7 ou F8 ou F10 HPS

- Ligne AV-set FMC (ou ligne AV-SN)

- BIBAG 650G ou BIBAG 950G

1. Absence de l'autorisation de fabricant en français ou en anglais démontrant que l'ensemble du kit de révision et les articles

- Hemoflow F4 ou F5 ou F6 ou F7 ou F8 ou F10 HPS

- Ligne AV-set FMC (ou ligne AV-SN)

- BIBAG 650G ou BIBAG 950G

1. Absence de certificat de conformité en français ou en anglais démontrant que l'ensemble du kit de révision et les articles

- Hemoflow F4 ou F5 ou F6 ou F7 ou F8 ou F10 HPS

- Ligne AV-set FMC (ou ligne AV-SN)

- BIBAG 650G ou BIBAG 950G

1. Absence d'un échantillon de chaque article du kit de dialyse ;
2. Non validation à 100 % des spécifications demandées ;
3. Absence de preuve (Attestation de formation) que le soumissionnaire dispose d'un personnel formé pour le montage sur le
4. Absence d'un engagement à livrer sans exception tous les produits attendus du Maître d'Ouvrage ;
5. Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les trois (03) dernières années ;
6. 13. N'avoir pas satisfait à au moins trois (03) des quatre (04) critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation de l'offre (Conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et inte
- Expérience du soumissionnaire dans des prestations similaires ;
- Délai de livraison des commandes ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché.
- L'offre du soumissionnaire doit satisfaire à au moins trois (3) des quatre (4) critères essentiels.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée techniquement qualifiée et dont l'offre financière sera la n

Nombre maximum de lots

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots, et peuvent être attributaires de tous les lots. Chaque lot fera l'objet d'une offre technique et d'une offre financière, l'offre administrative pouvant, au gré du soumissionnaire, é

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la r

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Division Administ

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°.001421./AONR/MJ/CIPM/2019 DU 23 JANVIER 2019 POUR LA SÉLECTION D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GÉOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE D'AKONOLINGA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ; IMPUTATION N° : 53 08 108 04 531145 2030

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
IMPUTATION
N° : 53 08 108 04 531145 2030

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Autorité Contractante lance pour le compte du Ministère de la Justice, un Appel d'Offres National Restreint pour la sélection d'un Bureau d'Études Techniques (BET) en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques du en vue de la construction du Palais de Justice d' Akonolinga.

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'appel à manifestation d'intérêt paru dans le Cameroun Tribune le 30 octobre 2018 pour la présélection d'un Bureau d'Études Techniques (BET) en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques en vue de la construction du Palais de Justice d' Akonolinga.

2. Consistance des prestations

La mission confiée au Bureau d'Etudes Techniques se présente ainsi qu'il suit :

- Les études architecturales du projet ;
- Les études techniques du projet ;
- Les études géotechniques du projet ;

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références contenus dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 40 000 000 FCFA.

4. Allotissement

Un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres national restreint est ouverte aux BET suivants retenus après avis d'appel à manifestation d'intérêt paru dans le Cameroun Tribune du 30 octobre 2018

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	GPT BIETECH/NEW DESIGN BUITAHINE	B.P : 5120 Yaoundé, tel : 699 51 95 85/ 233 42 63 85
2.	CREA CONSULT	B.P : 11735 Yaoundé, tel : 699 51 95 85/ 233 42 63 85

3.	ECTA BTP	B.P : 2870 Douala, Tel : 679 56 84 12/ 243 22 44 10
----	----------	---

La collaboration entre les BET présélectionnés n'est admise ni sous forme de groupements, ni sous forme de sous-traitance.

6. Financement

Les prestations objet de cet Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Justice de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire N° : 53 08 108 04 531145 2030.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice (Service des Marchés Publics, 4^{ème} étage, Porte 410 et 411), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs FCA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont 01 (un) l'original et 06 (copies) copies marquées comme telles, devra parvenir au Ministère de la Justice, Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice (Service des Marchés Publics, 4^{ème} étage, Porte 410), au plus tard le **27 février 2019 à 12 heures** et devra porter la mention suivante:

Avis d'Appel d'Offres National Restreint

N°.001421./AONR/MJ/CIPM/2019 DU 23 JANVIER 2019

POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE D' AKONOLINGA.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) Mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant de huit cent mille francs CFA (800 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps :

- le dépouillement des pièces administratives et des offres techniques qui aura lieu dans la salle de conférence du Ministère de la Justice le **27 février 2019 à 13 Heure** locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

- L'ouverture des offres financières pour les soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

*.Critères éliminatoires :

Pièces administratives :

- 1) Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- 2) Fausse déclaration, documents falsifiés ;

Offre technique :

- 3) Absence d'une pièce du dossier technique ;
- 4) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- 5) Non satisfaction à quatre - vingt pour cent (80%) des sous-critères essentiels relatifs au chef de la mission ;
- 6) Chiffre d'affaires dans le domaine des prestations similaires au cours des trois (03) dernières années cumulées à dix (10) millions de francs CFA;
- 7) N'avoir pas justifié de la conduite d'un projet d'études architecturales pour la construction d'un Bâtiment d'au moins deux (02) niveaux (R+1) au cours des dix dernières années.
- 8) Absence de l'attestation de visite de site ;
- 9) Non-satisfaction, de 80% au moins des sous-critères relatifs aux critères essentiels ;
- 10) Insatisfaction du Maître d'Ouvrage vis-à-vis du prestataire par rapport à l'exécution d'un précédent marché ;
- 11) Défaut de réalisation d'au moins 70% des prestations lorsqu'on est lié par un précédent contrat avec le Ministère de la Justice.
- 12) Absence d'un contrat de sous-traitance géotechnique dûment rempli et signé avec un laboratoire géotechnique agréée pour le groupe 1 d'essai des sols et fondations dans le cas où le soumissionnaire n'en dispose pas ;

Offre financière :

- 13) Offre financière incomplète ;
- 14) Pièces non conformes ;
- 15) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- 16) Absence de l'attestation de capacité de préfinancement d'au moins 10 000 000 F CFA.

*.Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	Présentation générale des offres	5
2	Références du BET pour des missions similaires	30
3	Matériel	10

4	Compétence et qualification du personnel	55
Note totale de l'offre technique		100

NOTE TECHNIQUE (Nt)

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 80 points sur 100 seront analysées.

NOTE FINANCIERE (Nf)

L'évaluation financière se fera de la manière suivante :

$$NF = 100 \times Md/Mi$$

NF est la note de l'offre considérée ;

Md est le montant du moins disant parmi les soumissionnaires qualifiés à l'issue de l'évaluation technique ;

Mi est le montant de l'offre considérée.

NOTE GLOBALE (Ng)

La note globale sera pondérée comme suit : $Ng = 0,65Nt + 0,35Nf$.

Ng : Note globale ; Nt : Note technique ; Nf : Note financière

Le marché sera attribué au BET dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante c'est-à-dire ayant obtenu la note globale la plus élevée.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères essentiels et éliminatoires jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Des Affaires Générales (DAG) Service des Marchés Publics, porte 410, BP : 1000, téléphone : 222 239 063.

Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un sms au Ministère des Marchés Publics (MINMAP) aux numéros suivants: 673 205 725 / 699 370 748.

YAOUNDE le 23 Janvier 2019

Le MINISTRE

ESSO LAURENT

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001420/AONR/MJ/CIPM/2019 DU 23 JANVIER 2019 POUR LA SÉLECTION D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GÉOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE DE MENJI
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ; IMPUTATION N° : 53 08 108 04 531915 2030

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
IMPUTATION
N° : 53 08 108 04 531915 2030

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Autorité Contractante lance pour le compte du Ministère de la Justice, un Appel d'Offres National Restreint pour la sélection d'un Bureau d'Études Techniques (BET) en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques du en vue de la construction du Palais de Justice de MENJI.

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'appel à manifestation d'intérêt paru dans le Cameroun Tribune le 30 octobre 2018 pour la présélection d'un Bureau d'Études Techniques (BET) en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques en vue de la construction du Palais de Justice de MENJI.

2. Consistance des prestations

La mission confiée au Bureau d'Etudes Techniques se présente ainsi qu'il suit :

- Les études architecturales du projet ;
- Les études techniques du projet ;
- Les études géotechniques du projet ;

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références contenus dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 40 000 000 FCFA.

4. Allotissement

Un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres national restreint est ouverte aux BET suivants retenus après avis d'appel à manifestation d'intérêt paru dans le Cameroun Tribune du 30 octobre 2018

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	POLYGONE SARL	B.P : 33872 Yaoundé, tel : 243 555 506
2.	BEP INFO	B.P : 4355 Yaoundé, tel : 697 82 09 99
3.		

CREACONSULT



B.P : 11735 Yaoundé, Tel : 699 51 95 85/ 233
42 63 85



4.	CRESI SARL	B.P : 5440 Yaoundé, Tel : 677 61 97 51
----	------------	--

La collaboration entre les BET présélectionnés n'est admise ni sous forme de groupements, ni sous forme de sous-traitance.

6. Financement

Les prestations objet de cet Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Justice de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire N° : 53 08 108 04 531915 2030

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice (Service des Marchés Publics, 4^{ème} étage, Porte 410 et 411), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs FCA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont 01 (un) l'original et 06 (six) copies marquées comme telles, devra parvenir au Ministère de la Justice, Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice (Service des Marchés Publics, 4^{ème} étage, Porte 410), au plus tard le **27 février 2019 à 12 heures** et devra porter la mention suivante:

Avis d'Appel d'Offres National Restreint

N°001420/AONR/MJ/CIPM/2019 DU 23 JANVIER 2019

POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE DE MENJI.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) Mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant de huit cent mille francs CFA (800 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps :

- le dépouillement des pièces administratives et des offres techniques qui aura lieu dans la salle de conférence du Ministère de la Justice le 27 février 2019 à 13 Heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
- L'ouverture des offres financières pour les soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Pièces administratives :

- 1) Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- 2) Fausse déclaration, documents falsifiés ;

Offre technique :

- 3) Absence d'une pièce du dossier technique ;
- 4) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- 5) Non satisfaction à quatre - vingt pour cent (80%) des sous-critères essentiels relatifs au chef de la mission ;
- 6) Chiffre d'affaires dans le domaine des prestations similaires au cours des trois (03) dernières années cumulées à dix (10) millions de francs CFA;
- 7) N'avoir pas justifié de la conduite d'un projet d'études architecturales pour la construction d'un Bâtiment d'au moins deux (02) niveaux (R+1) au cours des dix dernières années.
- 8) Absence de l'attestation de visite de site ;
- 9) Non-satisfaction, de 80% au moins des sous-critères relatifs aux critères essentiels ;
- 10) Insatisfaction du Maître d'Ouvrage vis-à-vis du prestataire par rapport à l'exécution d'un précédent marché ;
- 11) Défaut de réalisation d'au moins 70% des prestations lorsqu'on est lié par un précédent contrat avec le Ministère de la Justice.

- 12) Absence d'un contrat de sous-traitance géotechnique dûment rempli et signé avec un laboratoire géotechnique agréée pour le groupe 1 d'essai des sols et fondations dans le cas où le soumissionnaire n'en dispose pas ;

Offre financière :

- 13) Offre financière incomplète ;
- 14) Pièces non conformes ;
- 15) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- 16) Absence de l'attestation de capacité de préfinancement d'au moins 10 000 000 F CFA.

Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	Présentation générale des offres	5
2	Références du BET pour des missions similaires	30
3	Matériel	10
4	Compétence et qualification du personnel	55
Note totale de l'offre technique		100

NOTE TECHNIQUE (Nt)

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 80 points sur 100 seront analysées.

NOTE FINANCIERE (Nf)

L'évaluation financière se fera de la manière suivante :

$NF = 100 \times Md/Mi$

NF est la note de l'offre considérée ;

Md est le montant du moins disant parmi les soumissionnaires qualifiés à l'issue de l'évaluation technique ;

Mi est le montant de l'offre considérée.

NOTE GLOBALE (Ng)

La note globale sera pondérée comme suit : $Ng = 0,65Nt + 0,35Nf$.

Ng : Note globale ; Nt : Note technique ; NF : Note financière

Le marché sera attribué au BET dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante c'est-à-dire ayant obtenu la note globale la plus élevée.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères essentiels et éliminatoires jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Des Affaires Générales (DAG) Service des Marchés Publics, porte 410, BP : 1000, téléphone : 222 239 063.

Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un sms au Ministère des Marchés Publics (MINMAP) aux numéros suivants: 673 205 725 / 699 370 748.

YAOUNDE le 23 Janvier 2019

Le MINISTRE

ESSO LAURENT

COMMUNE D'ESEKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CDPM/19 DU 29 JANVIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE LIPOMBE SILOM DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune D'ESEKA, Autorité Contractante, lance pour le compte du gouvernement, un dossier d'Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'électrification rurale de LIPOMBE SILOM dans la commune D'ESEKA, département du Nyong et kelle.

2. Consistance des prestations

- La construction du réseau cumule MT MONO 1 x 34mm² EN CABLE ALMELEC 34,4MM² ;
- La construction du réseau mixte MT/ BT MONOPHASE EN CABLE TORSADÉ 2 X 25 MM² ;
- La construction d'un poste de transformation MT MONOPHASE H61 25KVA 17,32 KV/B2 ;
- La construction du réseau BT MONOPHASE EN CABLE TORSADÉ 2x 25mm² ;
- Les prestations diverses ;
- Le branchement et installations témoins.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **35 000 000F (trente-cinq millions de francs) CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en un lot, dans l'arrondissement D'ESEKA : électrification rurale de LIPOMBE SILOM dans la commune D'ESEKA, département du Nyong et kelle.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine de travaux d'électrification.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le *Budget d'Investissement Public, EXERCICE 2019*

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la Commune D'ESEKA dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie d'Eseka dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du **Receveur Municipal D'ESEKA** d'un montant non remboursables de **50 000F (cinquante mille francs) CFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie d'Eseka **au plus tard le 19 Février 2019 à 13 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CDPM/19 DU 29 JANVIER 2019

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE LIPOMBE SILOM DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **700 000 (sept cent mille francs) FCFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 19 Février 2019 à partir de 14 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Sous-préfecture d'Eseka en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'une pièce ou partie dans l'offre administrative ou financière ;
- Absence ou insuffisance de la capacité financière (15 000 000 Fcfa) ;
- Omission du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 21 éléments positifs (oui) ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux dans le domaine électricité ou autre diplôme équivalent de niveau BAC + 3 dans le domaine.

2- Critères essentiels

A- Présentation de l'offre 03 éléments

B - Références 05 éléments

C - Personnel d'encadrement 10 éléments

D - Organisation-Planning-Méthodologie 07 éléments

E - Matériel 03 éléments

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 60 (Soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la Commune D'ESEKA, au numéro : 699 96 93 33/699 653 142.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 25 Janvier 2019

Le MAIRE

LIBOG LILIM BAYIHA JEAN RÉNÉ

COMMUNE D'ESEKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CDPM/19 DU 31 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE BOGSO LIMOUG LIHOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux de réhabilitation de la route Bogso Limoug Lihock dans l'arrondissement D'ESEKA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les travaux de réhabilitation de la route communale dans l'arrondissement D'ESEKA.

- Installation chantier,
- Ouverture de la piste,
- Assainissement ouvrage,
- Equipements.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **27 778 000 (vingt-sept millions sept cent soixante-dix-huit mille francs)**

4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en un (01) lot.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice Budgétaire 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie D'ESEKA (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie D'ESEKA (secrétariat général) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du **Receveur Municipal de la commune D'ESEKA** d'un montant non remboursables de **45 000F (quarante-cinq mille francs) CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune d'Eseka **au plus tard le 21 Février 2019 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CDPM/19 DU 31 JANVIER 2019

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE BOGSO LIMOUG LIHOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : **555 560 (cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent soixante francs)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 21 Février 2019 à partir de 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la sous-préfecture D'ESEKA en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- spécifications techniques non conformes au CCTP ;
- Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux de génie civil ou rural (BAC+3);
- le non-respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre ;
- l'absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% d'éléments positifs (oui).

Evaluation des offres techniques

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Oui	Non
1	Expérience générale du soumissionnaire		

2	Expérience spécifique du soumissionnaire		
3	Expérience et qualification du personnel		
4	Matériel et logistique		
5	Organisation méthodologique et planning		
6	Présentation générale de l'offre		

Le non-respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre**Evaluation des offres financières**

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant fourni une offre technique acceptable seront prises en compte pour l'évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 60 (Soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune D'ESEKA, au numéro : .699 96 93 99/699 65 31 42

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 25 Janvier 2019

Le MAIRE

LIBOG LILIM BAYIHA JEAN RÉNÉ

COMMUNE D'ESEKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CDPM/19 DU 29 JANVIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ESEKA GROUPE II ET LA REHABILITATION DEL'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE L'AVIATION, ARRONDISSEMENT D'ESEKA DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019 LE MAIRE DE LA COMMUNE D' ESEKA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique d'eseka groupe II et la réhabilitation de l'EM de l'aviation dans le Département du Nyong et Kellé

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de :

LOT N°	Localité	Coût prévisionnel en FCFA
01	Ecole Publique d'Eséka Groupe II	dix-neuf millions de francs (19 000 000)
02	Ecole Maternelle de l'Aviation	vingt millions de francs (20 000 000)

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en trois (03) lots :

LOT N°	Localité	Arrondissement
01	Ecole Publique d'Eséka Groupe II	ESEKA
02	Ecole Maternelle de l'Aviation	



5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par la *Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2019*.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie d' Eseka dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie d' Eseka (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal d'Eseka d'un montant de **60 000F (soixante mille francs) CFA** non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune d' Eseka (secrétariat général) **au plus tard le 19 Février 2019 à 13 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CDPM/19 DU 29 JANVIER 2019

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ESEKA GROUPE II ET LA REHABILITATION DEL'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE L'AVIATION, ARRONDISSEMENT D'ESEKA DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé suivant le tableau ci-dessous à :

LOT N°	Localité	Montant Caution Provisoire (en FCFA)
01	Ecole Publique d'Eséka Groupe II	380 000F (trois cent quatre-vingt mille)
02	Ecole Maternelle de l'Aviation	400 000F (quatre cent trente mille)

pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **le 19 Février 2019 à partir de 14 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la sous-préfecture d'Eseka en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ;
- Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

2- Principaux critères essentiels

- A- Présentation de l'offre 02 éléments
- B - Références 07 éléments
- C - Personnel d'encadrement 11 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments
- E - Matériel 05 éléments

15. Attribution

Pour chaque lot, le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie d'Eseka (Secrétariat Général) au numéro : 677 772 637/699 969 399.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 25 Janvier 2019

Le MAIRE

LIBOG LILIM BAYIHA JEAN RÉNÉ

COMMUNE D'ESEKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/R-CE/D-NK/C.ESEKA/CDPM/19 DU 31 JANVIER 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA TOITURE DU STADE MUNICIPAL D'ESEKA, ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESÉKA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de réhabilitation de la toiture du stade municipal d'Eseka.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- FONDATION – DALLAGE ;
- MACONNERIE – ELEVATION – BALUSTRADE ;
- CHARPENTE ET COUVERTURE ;
- ELECTRICITE ;
- VRD – PEINTURE ;
- MENUISERIE METALLIQUE.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **15 000 000F (quinze millions de francs) CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice Budgétaire 2019. L'imputation.....:

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie d'Eséka, Département du Nyong et Kellé dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie d'Eséka, Département du Nyong et Kellé dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à **la caisse du Receveur Municipal d'Eséka** d'un montant de **rente mille (30 000) francs** non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie d'Eséka **au plus tard le 21 février 2019 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N° 005/AONO/R-CE/D-NK/C.ESEKA/CDPM/19 DU 31 JANVIER 2019

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA TOITURE DU STADE MUNICIPAL D'ESEKA, ARRONDISSEMENT D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **300 000 (trois Cent Mille Francs) FCFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis et l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **le 21 Février 2019 à partir de 13 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Nyong et Kellé siégeant dans la salle de réunion de la sous-préfecture d'Eséka en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ;
- Omission du sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ;
- Note des critères valides inférieure à 19/25.

2- Principaux critères essentiels

- A- Présentation de l'offre 02 éléments
- B - Références 04 éléments
- C - Personnel d'encadrement 10 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments
- E - Matériel 04 éléments

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, qui sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie d'Eséka (Secrétariat général) sis à la Mairie d'Eséka au numéro : 699 96 93 99 / 699 65 31 42.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48

YAOUNDE le 25 Janvier 2019

Le MAIRE

LIBOG LILIM BAYIHA JEAN RÉNÉ

COMMUNE D'ESEKA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002 /AONO/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CDPM/19 DU 29 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'ESEKA, DANS LE DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESEKA, AUTORITE CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES ÉQUIPÉS À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'ESEKA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Avis d'appel d'offres national ouvert a pour objet les travaux de construction des forages équipés à motricité humaine dans certaines localités de l'Arrondissement D'ESEKA.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- La mobilisation de la ressource en eau,
- Equipement complet du forage
- Développement et essai de débit,
- Construction de la superstructure et installation de la pompe
- Construction d'une clôture de sécurité au modèle courant
- Construction d'une fosse, émissaire des eaux usées
- Animation et formation d'un artisan réparateur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **16 000 000F (seize millions de francs) CFA soit 8 000 000 (huit millions) par forage.**

4. Allotissement

Les travaux objets du présent avis d'appel d'offres national ouvert sont répartis en deux (02) forages regroupés en un (01) lot

LOT N°	Localité	Arrondissement
01	A : BONDJOCK VIADUC	ESEKA
	B : CFR ESEKA	

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'appel d'offres national est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction des forages et étant responsable d'un atelier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'appel d'offres national ouvert, sont financés par la **Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2019**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres national ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la commune D'ESEKA dès publication du présent avis d'Avis d'appel d'offres national ouvert.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'appel d'offres national ouvert peut être obtenu à la Mairie de la commune D'ESEKA (secrétariat général) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de **25 000F (vingt-cinq mille francs) CFA à la recette Municipale D'ESEKA.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune D'ESEKA **au plus tard le 19 février 2019 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«AVIS DE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002 /AONO/R-CE/D-NK/C-ESEKA/CDPM/19 DU 29 JANVIER 2019

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'ESEKA, DANS LE DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE EN PROCEDURE D'URGENCE»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **quatre (04) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : **320 000F (trois cent vingt mille francs) CFA par lot**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres national ouvert, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 19 Février 2019 à partir de 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Sous-préfecture d'Eseka en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1-Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ;
- Omission du sous-détail, d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de réalisation de forage équipée de pompe ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 19 éléments positifs (oui) ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux dans les domaines du génie rural, génie civil, électricité et électromécanique ; de niveau BAC + 3.

2- Critères essentiels

- A- Présentation de l'offre 03 éléments
- B - Références 06 éléments
- C - Personnel d'encadrement 10 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie 06 éléments
- E - Matériel 02 éléments

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Un prestataire peut être attributaire des deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie D'ESEKA ou à la Délégation Départementale du MINEE.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 25 Janvier 2019

Le MAIRE

LIBOG LILIM BAYIHA JEAN RENÉ

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001422../AONR/MJ/CIPM/2019 DU 23 JANVIER 2019 POUR LA SÉLECTION D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GÉOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE DE FOUMBAN
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ; IMPUTATION
N° : 53 08 108 04 531740 2030

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
IMPUTATION
N° : 53 08 108 04 531740 2030

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Autorité Contractante lance pour le compte du Ministère de la Justice, un Appel d'Offres National Restreint pour la sélection d'un Bureau d'Études Techniques (BET) en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques du Palais de Justice de Fouban.

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'appel à manifestation d'intérêt paru dans le Cameroun Tribune le 30 octobre 2018 pour la présélection d'un Bureau d'Études Techniques (BET) en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques en vue de la construction du Palais de Justice de Fouban.

2. Consistance des prestations

La mission confiée au Bureau d'Études Techniques se présente ainsi qu'il suit :

Les études architecturales du projet ;

Les études techniques du projet ;

Les études géotechniques du projet ;

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références contenus dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 40 000 000 FCFA.

4. Allotissement

Un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres national restreint est ouverte aux BET suivants retenus après avis d'appel à manifestation d'intérêt paru dans le Cameroun Tribune du 30 octobre 2018.

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
----	----------------------------------	----------

1.	BETA CONSULT	B.P : 5009 Yaoundé, tel : 242 21 69 13
2.	CREACONSULT	B.P : 11735 Yaoundé, tel : 699 51 95 85/233 42 63 85
3.	GPT CIA/ICE	B.P : 13183 Yaoundé, Tel : 677 85 80 00

La collaboration entre les BET présélectionnés n'est admise ni sous forme de groupements, ni sous forme de sous-traitance.

6. Financement

Les prestations objet de cet Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Justice de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire N° : 53 08 108 04 531740 2030.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice (Service des Marchés Publics, 4^{ème} étage, Porte 410 et 411), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs FCA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont 01 (un) l'original et 06 (copies) copies marquées comme telles, devra parvenir au Ministère de la Justice, Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice (Service des Marchés Publics, 4^{ème} étage, Porte 410), au plus tard le **04 mars 2019 à 12 heures** et devra porter la mention suivante:

Avis d'Appel d'Offres National Restreint

N°001422/AONR/MJ/CIPM/2019 du 23 JANVIER 2019

POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE DE FOUMBAN.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) Mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant de huit cent mille francs CFA (800 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps :

- le dépouillement des pièces administratives et des offres techniques qui aura lieu dans la salle de conférence du Ministère de la Justice le **04 mars 2019 à 13 Heure** locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
- L'ouverture des offres financières pour les soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Pièces administratives :

1) Absence d'une pièce du dossier administratif ;

2) Fausse déclaration, documents falsifiés ;

Offre technique :

3) Absence d'une pièce du dossier technique ;

4) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

5) Non satisfaction à quatre - vingt pour cent (80%) des sous-critères essentiels relatifs au chef de la mission ;

6) Chiffre d'affaires dans le domaine des prestations similaires au cours des trois (03) dernières années cumulées à dix (10) millions de francs CFA;

7) N'avoir pas justifié de la conduite d'un projet d'études architecturales pour la construction d'un Bâtiment d'au moins deux (02) niveaux (R+1) au cours des dix dernières années.

8) Absence de l'attestation de visite de site ;

9) Non-satisfaction, de 80% au moins des sous-critères relatifs aux critères essentiels ;

10) Insatisfaction du Maître d'Ouvrage vis-à-vis du prestataire par rapport à l'exécution d'un précédent marché ;

11) Défaut de réalisation d'au moins 70% des prestations lorsqu'on est lié par un précédent contrat avec le Ministère de la Justice.

12) Absence d'un contrat de sous-traitance géotechnique dûment rempli et signé avec un laboratoire géotechnique agréée pour le groupe 1 d'essai des sols et fondations dans le cas où le soumissionnaire n'en dispose pas ;

Offre financière :

13) Offre financière incomplète ;

14) Pièces non conformes ;

15) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;

16) Absence de l'attestation de capacité de préfinancement d'au moins 10 000 000 F CFA.

Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	Présentation générale des offres	5
2	Références du BET pour des missions similaires	30
3	Matériel	10
4	Compétence et qualification du personnel	55
Note totale de l'offre technique		100

NOTE TECHNIQUE (Nt)

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 80 points sur 100 seront analysées.

NOTE FINANCIERE (Nf)

L'évaluation financière se fera de la manière suivante :

$$NF = 100 \times Md/Mi$$

NF est la note de l'offre considérée ;

Md est le montant du moins disant parmi les soumissionnaires qualifiés à l'issue de l'évaluation technique ;

Mi est le montant de l'offre considérée.

NOTE GLOBALE (Ng)

La note globale sera pondérée comme suit : $Ng = 0,65Nt + 0,35Nf$.

Ng : Note globale ; Nt : Note technique ; Nf : Note financière

Le marché sera attribué au BET dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante c'est-à-dire ayant obtenu la note globale la plus élevée.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères essentiels et éliminatoires jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Des Affaires Générales (DAG) Service des Marchés Publics, porte 410, BP : 1000, téléphone : 222 239 063.

Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un sms au Ministère des Marchés Publics (MINMAP) aux numéros suivants: 673 205 725 / 699 370 748.

YAOUNDE le 23 Janvier 2019

Le MINISTRE

ESSO LAURENT

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001423/AONR/MJ/CIPM/2019 DU 23 JANVIER 2019 POUR LA SÉLECTION D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GÉOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE DE NDOM
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ; IMPUTATION N° : 53 08 108 04 531415 2030

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
IMPUTATION
N° : 53 08 108 04 531415 2030

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Autorité Contractante lance pour le compte du Ministère de la Justice, un Appel d'Offres National Restreint pour la sélection d'un Bureau d'Études Techniques (BET) en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques du en vue de la construction du Palais de Justice de Ndom.

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'appel à manifestation d'intérêt paru dans le Cameroun Tribune le 30 octobre 2018 pour la présélection d'un Bureau d'Études Techniques (BET) en vue de la réalisation des études architecturales, techniques et géotechniques en vue de la construction du Palais de Justice de Ndom.

2. Consistance des prestations

La mission confiée au Bureau d'Etudes Techniques se présente ainsi qu'il suit :

- Les études architecturales du projet ;
- Les études techniques du projet ;
- Les études géotechniques du projet ;

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références contenus dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 40 000 000 FCFA.

4. Allotissement

Un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres national restreint est ouverte aux BET suivants retenus après avis d'appel à manifestation d'intérêt paru dans le Cameroun Tribune du 30 octobre 2018

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	POLYGONE	B.P : 33872 Yaoundé, tel : 243 55 55 06
2.	B.E.P INFO	B.P : 4355 Yaoundé, tel : 697 82 09 99

3.	GPT CIA/ICE	B.P : 2719 Yaoundé, Tel : 699 85 26 74
4.	CRESI SARL	B.P : 5440 Yaoundé, Tel : 677 61 97 54

La collaboration entre les BET présélectionnés n'est admise ni sous forme de groupements, ni sous forme de sous-traitance.

6. Financement

Les prestations objet de cet Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Justice de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire N° : 53 08 108 04 531415 2030.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice (Service des Marchés Publics, 4^{ème} étage, Porte 410 et 411), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs FCA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont 01 (un) l'original et 06 (copies) copies marquées comme telles, devra parvenir au Ministère de la Justice, Direction des Affaires Générales du Ministère de la Justice (Service des Marchés Publics, 4^{ème} étage, Porte 410), au plus tard le **04 mars 2019 à 12 heures** et devra porter la mention suivante:

Avis d'Appel d'Offres National Restreint

N°001423/AONR/MJ/CIPM/2019 DU 23 JANVIER 2019

POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES, TECHNIQUES ET GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DU PALAIS DE JUSTICE DE NDOM.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) Mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant de huit cent mille francs CFA (800 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps :

- le dépouillement des pièces administratives et des offres techniques qui aura lieu dans la salle de conférence du Ministère de la Justice le **04 mars 2019 à 13 Heure** locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
- L'ouverture des offres financières pour les soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Pièces administratives :

1) Absence d'une pièce du dossier administratif ;

2) Fausse déclaration, documents falsifiés ;

Offre technique :

3) Absence d'une pièce du dossier technique ;

4) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

5) Non satisfaction à quatre - vingt pour cent (80%) des sous-critères essentiels relatifs au chef de la mission ;

6) Chiffre d'affaires dans le domaine des prestations similaires au cours des trois (03) dernières années cumulées à dix (10) millions de francs CFA;

7) N'avoir pas justifié de la conduite d'un projet d'études architecturales pour la construction d'un Bâtiment d'au moins deux (02) niveaux (R+1) au cours des dix dernières années.

8) Absence de l'attestation de visite de site ;

9) Non-satisfaction, de 80% au moins des sous-critères relatifs aux critères essentiels ;

10) Insatisfaction du Maître d'Ouvrage vis-à-vis du prestataire par rapport à l'exécution d'un précédent marché ;

11) Défaut de réalisation d'au moins 70% des prestations lorsqu'on est lié par un précédent contrat avec le Ministère de la Justice.

12) Absence d'un contrat de sous-traitance géotechnique dûment rempli et signé avec un laboratoire géotechnique agréée pour le groupe 1 d'essai des sols et fondations dans le cas où le soumissionnaire n'en dispose pas ;

Offre financière :

13) Offre financière incomplète ;

14) Pièces non conformes ;

15) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;

16) Absence de l'attestation de capacité de préfinancement d'au moins 10 000 000 F CFA.

Critères essentiels

N°	Critères	Points
1	Présentation générale des offres	5
2	Références du BET pour des missions similaires	30
3	Matériel	10
4	Compétence et qualification du personnel	55
Note totale de l'offre technique		100

NOTE TECHNIQUE (Nt)

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 80 points sur 100 seront analysées.

NOTE FINANCIERE (Nf)

L'évaluation financière se fera de la manière suivante :

$$Nf = 100 \times Md/Mi$$

Nf est la note de l'offre considérée ;

Md est le montant du moins disant parmi les soumissionnaires qualifiés à l'issue de l'évaluation technique ;

Mi est le montant de l'offre considérée.

NOTE GLOBALE (Ng)

La note globale sera pondérée comme suit : $Ng = 0,65Nt + 0,35Nf$.

Ng : Note globale ; Nt : Note technique ; Nf : Note financière

Le marché sera attribué au BET dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante c'est-à-dire ayant obtenu la note globale la plus élevée.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères essentiels et éliminatoires jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Des Affaires Générales (DAG) Service des Marchés Publics, porte 410, BP : 1000, téléphone : 222 239 063.

Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un sms au Ministère des Marchés Publics (MINMAP) aux numéros suivants: 673 205 725 / 699 370 748.

YAOUNDE le 23 Janvier 2019

Le MINISTRE

ESSO LAURENT

COMMUNE DE GAROUA 2E

**AVIS DE CONSULTATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°001/DDC/C-A-GRAII/CDPM/2019
DU RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE RN 1 (ENTRÉE PRINCIPALE NASSARAO) ROND-POINT
CHEFFERIE NASSARAO (650 M) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA
DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , PNDP III (FED)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Réhabilitation du tronçon de route RN 1 (Entrée principale Nassarao) Rond-Point Chefferie Nassarao (650 M) dans la Commune d'Arrondissement de Garoua Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

UN SEUL LOT

5. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de Génie Civil et terrassement. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations. Les entreprises concernées ne doivent pas avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières (03) années d'une part et n'être pas inscrites sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP d'autre part

6. Financement

Allocation Commune d'Arrondissement de Garoua 2/PNDP III FED

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux. Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement au secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Garoua 11 ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour le Nord à partir du pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement au secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Garoua 11 ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour le Nord à partir du 23/01/2019 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera j'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II, Maître d'Ouvrage, au Secrétariat du Maire L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°001/DDC/C-AGRAII/ CDPM/2019 DU POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DEROUTE RN 1 (ENTREE PRINCIPALE NASSARAO) - ROND-POINT CHEFFERIE NASSARAO (650 M) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2 DEPARTEMENT DE LA RENOUÉ, REGION DU NORD, "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Delai de Livraison

Cent vingt (120) jours calendaires

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire Date limite de réception des offres Le 14/02/2019 à 14 heures précises

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Bénoué, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresses précisées dans le Dossier de Demande de Cotation. Date et heure d'ouverture des plis Le à partir de 15 heures précises Lieu d'ouverture des plis Dans la salle de la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Bénoué à 15 heures précises

14. Critères d'évaluation

N/A

GAROUA le 21 Janvier 2019

Le MAIRE

BARKINDO Ibrahima

PORT AUTONOME DE KRIBI

CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST FOR THE SCREENING OF SERVICES PROVIDERS OF AUDITING OF ANNUAL ACCOUNTS FOR THE MANAGEMENT OF THE LEGAL CONTROL OF THE NATIONAL PORT AUTHORITY

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

The National Port Authority (APN) hereby launches a call for expressions of interest to the attention of services providers of auditing wishing to participate in the limited consultation for the management of the legal control of the National Port Authority.

2. Participation et origine

Participation in this call for expressions of interest is open to Cameroonian law firms specializing in audit and statutory auditors.

3. Remises des offres

The Expression of Interest files, written in French or English in six (06) copies, that is one (01) original, shall be filed under seal to the Secretariat of the Directorate General of the APN, no later than **15 September 2016 at 15 o'clock** local time at : 900, Winston Churchill Avenue, PO Box 11538 Yaounde, Tel: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14

File A and B mentioned above, presented in separate envelopes marked as such, should be placed in a sealed outer envelope bearing following:

"To the attention of Mr. Director General of the National Port Authority:

Call for expression of interest for the screening of services providers of auditing of annual accounts for the management of the legal control of the National Port Authority - Confidential -

To be opened only in counting session "

4. Composition du dossier

The Expression of Interest file includes the following:

File A : Administrative Documents

The bidder, its subcontractors and / or co-contracting in the case of a consortium must provide individually the supporting following documents:

a-1 Original documents dated less than three (03) months :

- an information sheet (corporate name, names and functions of managers, address, phone, fax, etc.);
- a non-bankruptcy certificate issued by the competent court;
- a certificate of non fee issued by the competent authorities;
- a bank certificate of residence of the company issued by a first rank bank, approved by the Ministry in charge of Finance of the Republic of Cameroon.

a-2 Originals or copies certified by the Tax Administration and dated less than three (03) months :

- Patent for the year 2016
- Taxpayer card;
- Certification and company offices location plan;
- Trade Register;
- Banking Identity Statement dated less than three (03) months.

File B : Technical and Financial Informations

The bidder, its subcontractors and / or co-contracting in the case of a consortium must provide individually the supporting following documents:

- Professional references in achieving the envisaged benefits or similar (attach copies of the key references contracts);
- The turnover in the last ten years;
- The curriculum vitae (qualifications, professional experience) of the principal personnel assigned to carry out the proposed services.

5. Critères d'évaluation

Eliminatory criteria

- 1- Lack of Approval to ONECCA and / or CEMAC;
- 2- Lack of a required administrative document;
- 3- Required documents not produced in originals or certified true copies;
- 4- Falsified documents;
- 5- Technical mark of less than eighty percent (80 marks / 100).

Essential criteria

N°	Criteria	Marks
1	Organisation of the enterprise	15
2	Similar Services performed on the ten(10) last years	25
3	Qualification and experience of key personnel of the company, assigned to carry out the proposed services	20

4	Opinions expressed on the accounts of the ten(10) last years	15
5	Turnover of the company in the ten (10) last years	20
5	Présentation of the file	5
Total Technical Note		100

YAOUNDE le 31 Aout 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOUNBA Josué

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE N°003/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2019 DU 24 JANVIER 2019 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/EDC/CIPM/2018 DU 05 DÉCEMBRE 2018 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DES SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :

Par **DECISION N°012/D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2019 du 24 JANVIER 2019**

L'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/EDC/CIPM/2018 du 05 décembre 2018 pour la réalisation des prestations des services de sécurité et gardiennage de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar, en Procédure d'urgence est déclaré infructueux, aucun soumissionnaire n'a déposé une offre à l'ouverture des plis du 27 décembre 2018.

YAOUNDE le 24 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Dr THEODORE

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUE N°773/D/PAD DU 23/01/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

Les sociétés ci-après, soumissionnaires de l'appel d'offres susvisé sont déclarées adjudicataires des lots suivants:

N° LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC F CFA	DELAI
Lot n°1	ALKAN ENVIRONNEMENT SARL	101 234 406	24 mois .
Lot n°2	BUSINESS DISTRIBUTION AND SERVICES	37 778 400	
Lot n°3	ALKAN ENVIRONNEMENT	38 975 718	
Lot n°4	AS CONSULTING	53 662 500	
Lot n°5	CLEAN INDUSTRY CAMEROON	31 482 000	

Lesdites sociétés sont invitées à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement des projets de marché relatifs à chaque lot.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission./-

DOUALA le 23 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE DE MARCHÉ N°026/LM/EDC/CIPM/PHLP/2018 DU 11 OCTOBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR L'ARCHIVAGE NUMÉRIQUE DES DONNÉES DU PROJET LOM PANGAR

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de EDC communique :

La lettre de marché N°026/LM/EDC/CIPM/PHLP/2018 du 11 octobre 2018 pour la fourniture du matériel informatique pour l'archivage numérique des données du projet Lom Pangar, attribuée à la société **MAK DISTRIBUTION SARL**,
B.P. : 12 640 Yaoundé, Tél.: 242 65 47 76/696 32 15 91,

Est à compter de la date de signature du présent communiqué, résiliée pour défaut d'exécution.

En effet, suite à la mise en demeure adressée le 29 novembre 2018, le matériel objet de ladite lettre de marché n'a pas été livré.

Par conséquent, le prestataire **MAK DISTRIBUTION SARL**, RC/YAO/2014/B/646, contribuable N° MO71412118072D,
B.P.: 12 640 Yaoundé, Tél.: 242 65 47 76/696 32 15 91, dont le Directeur Général est DONOU NGUEMOU Gislain,
s'expose aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Un acte séparé sera pris à cet effet.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 23 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Dr THEODORE

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUE N°773/D/PAD DU 23/01/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

Les sociétés ci-après, soumissionnaires de l'appel d'offres susvisé sont déclarées adjudicataires des lots suivants:

N° LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC F CFA	DELAI
Lot n°1	ALKAN ENVIRONNEMENT SARL	101 234 406	24 mois .
Lot n°2	BUSINESS DISTRIBUTION AND SERVICES	37 778 400	
Lot n°3	ALKAN ENVIRONNEMENT	38 975 718	
Lot n°4	AS CONSULTING	53 662 500	
Lot n°5	CLEAN INDUSTRY CAMEROON	31 482 000	

Lesdites sociétés sont invitées à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement des projets de marché relatifs à chaque lot.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission./-

DOUALA le 23 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

PORT AUTONOME DE DOUALA

DECISION N°221-19/DG/PAD DU 02/01/2019 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ AS CONSULTING, BP. 34 881 YAOUNDÉ, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 4).-

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2002/163 du 24 Juin 2002, portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 474/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0540-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0541-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Régime Indemnitaire du Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0542-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Organisation et Fonctionnement du Comité chargée de la Commande du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0543-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Organisation et Fonctionnement du Comité Interne chargé de l'examen des différends dans le système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0544-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 du 20/11/2018 pour le nettoyage des locaux et des bureaux du Port Autonome de Douala (lot n° 4);
VU la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}.- la société **AS CONSULTING, BP 34 881 Yaoundé**, est retenu comme adjudicataire du marché objet de l'appel d'offres national Ouvert n° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 du 20/11/2018 pour le nettoyage des locaux et des bureaux du Port Autonome de Douala (lot n° 4).-

- MONTANT DU MARCHÉ **53 662 500 F CFA TTC**
- DELAI D'EXECUTION **24 mois.**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifié au Prestataire par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision. /-

DOUALA le 23 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

PORT AUTONOME DE DOUALA

DECISION N°219-19/DG/PAD DU 02/01/2019 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ BUSINESS DISTRIBUTION AND SERVICES, BP. 3283 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 2).-

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2002/163 du 24 Juin 2002, portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 474/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0540-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0541-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Régime Indemnitaire du Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0542-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Organisation et Fonctionnement du Comité chargée de la Commande du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0543-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Organisation et Fonctionnement du Comité Interne chargé de l'examen des différends dans le système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0544-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 du 20/11/2018 pour le nettoyage des locaux et des bureaux du Port Autonome de Douala (lot n° 2) ;
VU la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}.- la société **BUSINESS DISTRIBUTION AND SERVICES, BP. 3283 Douala**, est retenu comme adjudicataire du marché objet de l'appel d'offres national Ouvert n° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 du 20/11/2018 pour le nettoyage des locaux et des bureaux du Port Autonome de Douala (lot n° 2).-

- MONTANT DU MARCHÉ **37 778 400 F CFA TTC**
- DELAI D'EXECUTION **24 mois**.

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifié au Prestataire par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision. /-

DOUALA le 23 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

PORT AUTONOME DE DOUALA

DECISION N°222-19/DG/PAD DU 02/01/2019 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ CLEAN INDUSTRY CAMEROON, BP. 34 881 YAOUNDÉ, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 5).-

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2002/163 du 24 Juin 2002, portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 474/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0540-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0541-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Régime Indemnitaire du Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0542-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Organisation et Fonctionnement du Comité chargée de la Commande du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0543-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Organisation et Fonctionnement du Comité Interne chargé de l'examen des différends dans le système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0544-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 du 20/11/2018 pour le nettoyage des locaux et des bureaux du Port Autonome de Douala (lot n° 5);
VU la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}.- la société **CLEAN INDUSTRY CAMEROON, BP. 34 881 Yaoundé**, est retenu comme adjudicataire du marché objet de l'appel d'offres national Ouvert n° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 du 20/11/2018 pour le nettoyage des locaux et des bureaux du Port Autonome de Douala (lot n° 5).-

- MONTANT DU MARCHÉ **31 482 000 F CFA TTC**
- DELAI D'EXECUTION **24 mois.**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifié au Prestataire par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision. /-

DOUALA le 23 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

PORT AUTONOME DE DOUALA

DECISION N°218-19/DG/PAD DU 02/01/2019 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ ALKAN ENVIRONNEMENT SARL, BP. 15270 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 1).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2002/163 du 24 Juin 2002, portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 474/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0540-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0541-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Régime Indemnitaire du Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0542-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Organisation et Fonctionnement du Comité chargée de la Commande du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0543-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Organisation et Fonctionnement du Comité Interne chargé de l'examen des différends dans le système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0544-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 du 20/11/2018 pour le nettoyage des locaux et des bureaux du Port Autonome de Douala (lot n° 1);
VU la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}.- la société **ALKAN ENVIRONNEMENT SARL, BP. 15270 Douala**, est retenu comme adjudicataire du marché objet de l'appel d'offres national Ouvert n° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 du 20/11/2018 pour le nettoyage des locaux et des bureaux du Port Autonome de Douala (lot n° 1).

- MONTANT DU MARCHÉ **101 234 406F CFA TTC**
- DELAI D'EXECUTION **24 mois.**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifié au Prestataire par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision. /-

DOUALA le 23 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

PORT AUTONOME DE DOUALA

DECISION N°220-19/DG/PAD DU 02/01/2019 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ ALKAN ENVIRONNEMENT SARL, BP. 15270 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 DU 20/11/2018 POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 3).-

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2002/163 du 24 Juin 2002, portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 474/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0540-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0541-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Régime Indemnitaire du Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0542-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Organisation et Fonctionnement du Comité chargée de la Commande du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0543-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Organisation et Fonctionnement du Comité Interne chargé de l'examen des différends dans le système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0544-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 du 20/11/2018 pour le nettoyage des locaux et des bureaux du Port Autonome de Douala (lot n° 3);
VU la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}.- la société **ALKAN ENVIRONNEMENT SARL, BP. 15270 Douala**, est retenu comme adjudicataire du marché objet de l'appel d'offres national Ouvert n° 026/AONO/PAD/CIPM-AS/2018 du 20/11/2018 pour le nettoyage des locaux et des bureaux du Port Autonome de Douala (lot n° 3).-

- MONTANT DU MARCHÉ **38 975 718 F CFA TTC**
- DELAI D'EXECUTION **24 mois.**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifié au Prestataire par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision. /-

DOUALA le 23 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N°012 /D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2019 DU 24 JANVIER 2019 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/EDC/CIPM/2018 DU 05 DÉCEMBRE 2018 POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DES SERVICES DE SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2006/407 du 29 Novembre 2006, portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu l'Arrêté N° 003/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013, portant création d'une Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu La résolution N°120/CA/EDC du 09 novembre 2018, Portant Règles Internes de passation, exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/EDC/CIPM/2018 du 05 décembre 2018 pour la réalisation des prestations des services de sécurité et gardiennage de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar, en Procédure d'urgence ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 27 décembre 2018 relative à l'ouverture des plis de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/EDC/CIPM/2018 du 05 décembre 2018 pour la réalisation des prestations des services de sécurité et gardiennage de l'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar, en Procédure d'urgence est déclaré infructueux.

Article 2 :

La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Dr THEODORE

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N°011/D/EDC/DG/DEP/SPM DU 23 JAN 2019 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE DE MARCHÉ N°026/LM/EDC/CIPM/PHLP/2018 DU 11 OCTOBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL POUR L'ARCHIVAGE NUMÉRIQUE DES DONNÉES DU PROJET LOM PANGAR

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (E .D.C.),

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018;

Vu le décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la Société Electricity Development Corporation (E.D.C.);

Vu la loi N°2017/11 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu les statuts de la Société Electricity Development Corporation (E.D.C.), approuvés par décret N°2006/407 du 29 Novembre 2006;

Vu le décret N°2018/355 du 12 juin 2018, fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 Juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (E.D.C.) ;

Vu la Demande de Cotations N°001/DC/EDC/PHLP/CSPM/2018 du 18 mai 2018 pour la fourniture du matériel pour l'archivage numérique des données du Projet Lom Pangar;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du Projet Lom Pangar en sa session du 26 juin 2018, relative à l'ouverture des plis de la Demande de Cotations N°001/DC/EDC/PHLP/CSPM/2018 du 18 mai 2018 pour la fourniture du matériel pour l'archivage numérique des données du Projet Lom Pangar ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés du Projet Lom Pangar transmise par la correspondance N°114/2018/EDC/CIPM/P/S, relative à la Demande de Cotations N°001/DC/EDC/PHLP/CSPM/2018 du 18 mai 2018 pour la fourniture du matériel pour l'archivage numérique des données du Projet Lom Pangar;

Vu la Lettre de Marché N°026/LM/EDC/CIPM/PHLP/2018 du 11 octobre 2018 ;

Vu la mise en demeure N°1796/2018/EDC/DG/DEP/SPM/ve du 29 novembre 2018 ;

Vu le procès verbal de constat de carence

DECIDE :

Article 1^{er} : La lettre de marché N°026/LM/EDC/CIPM/PHLP/2018 du 11 octobre 2018 pour la fourniture du matériel informatique pour l'archivage numérique des données du projet Lom Pangar, attribuée à la société **MAK**

DISTRIBUTION SARL, BP 12640 Yaoundé Tél : 242 65 47 76/696 32 15 91,

Est à compter de la date de signature du présent communiqué, résiliée pour défaut d'exécution.

Article 2 : La société **MAK DISTRIBUTION SARL** est passible de sanctions conformément à la réglementation en vigueur, un acte séparé sera émis à cet effet.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 23 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Dr THEODORE

COMMUNE DE KOUOPTAMO

ADDITIF N° 001/A/CK/SG/2019 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE N° 001/AONO/CK/SG/ CDPMPN-AI/2019 DU 25 JANVIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 FORAGES EQUIPE DE POMPES A MOTRICITES HUMAINES DANS LES LOCALITÉS DE NJINDOUN ECOLE PUBLIQUE, NGBETSOUEN 2, NJITAPON NGHOMMALOUOM, NJISSEIN KOUTOUGOUON, NJITAPON NDOUOM DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO DEPARTEMENT DU NOUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires:

- a) Avoir un marché abandonné ;
- b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- c) Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels ;
- d) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- e) Absence d'une pièce administrative au terme de la séance de dépouillement;
- f) Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant ;
- g) Certification des photocopies des documents certifiés ;
- h) Absence d'un atelier complet de forage.

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

a) Situation financière (2 oui)

- Cadre de sous-détail d'un prix unitaire conforme;
- bordereau de prix en chiffre et en lettre.

b) Références de l'entreprise; (6 oui)

> Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine des forages

Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine des forages (?1) donne droit à un oui ? 3 donne droit à un oui ? 5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

> Expérience spécifique de l'entreprise dans le domaine des forages

Avoir réalisé de manière satisfaisante des marchés de forage pour 1 marché donne valeur à un oui ;

Pour 2 marchés donne valeur à un oui ; pour 3 marchés donne valeur à un

NB : produire les Procès-verbaux de réception desdits marchés, ainsi que la première et la dernière

page des lettres commande.

c) Personnel d'encadrement de l'entreprise; (6 oui)

Conducteur des Travaux (cv daté et signé; diplôme et CNI certifiés) = 3 oui.

Chef chantier (cv daté et signé; diplôme et CNI certifiés) = 3 oui.

Projet à compétence Départemental (ingénieur de génie civil génie rural conducteur des travaux (1an) ou TSGC ou TSGR (3 ans) ; Technicien de génie civil ou rural = chef chantier (2ans).

d) Matériel de chantier à mobiliser; (6 oui)

Les contrats de location doivent être certifiés et Joints et les cartes grises des véhicules certifiées par un Délégué Régional des Transport autre que celui qui a signé l'acte ; engins etc. (un oui pour chaque Justification) et Joindre les factures pour les autres matériels.

Pour les travaux de forage on aura :

Véhicule de liaison pick-up 4x4 ou station wagon
Foreuse
Groupe électrogène
Compresseur
Atelier complet

Petits matériels (pompe à boue, kit d'analyse, pelle, pioches, seaux etc....). (Joindre facture donne droit à un oui pour chaque Justification).

e) Méthodologie; (5 oui)

Planning conforme = un oui ; origine des matériaux = un oui ; aspect sociaux environnementaux = un oui. Rapport de visite de site illustratif avec photos = 1 oui ; plan de localisation = 1 oui.

f) Présentation de l'offre. (2 oui)

Lire plutôt Critères éliminatoires: Reliure et intercalaires de couleur autre que le blanc ; respect de l'ordre des pièces. i) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ; j) Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels ; Seules les offres dans l'offre financière d'un prix unitaire de 20% de plus seront admises à l'analyse financière k) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire de 20% de plus ; 1) Absence d'une pièce administrative au terme de la séance de dépouillement et non transmise dans 48 heures à la commission; m) Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant ; n) Certification des photocopies des documents certifiés ; Le reste sans changement.

KOUOPTAMO le 29 Janvier 2019

Le MAIRE

NJOYA OUSMANOU

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm